

Montréal, 13 novembre 2022

Message adressé : l'Office de Consultation Publique de Montréal

Par :

Maxime Dubois  
Outremont, Qc  
H2V2Z2

Sujet : Opposition aux ajouts d'usages pour le 1420 Boul. du Mont-Royal

À qui de droit,

J'écris ce message en tant que propriétaire d'une maison située à environ 300 mètres du 1420 Boul. du Mont-Royal. Je m'oppose à l'ajout d'un restaurant, d'une salle événementielle et d'un cellier.

La principale raison de mon opposition est que ce projet troublera certainement la quiétude de notre secteur résidentiel. En effet, les gens qui assisteront à des réceptions ou iront au restaurant/cellier finiront forcément par se stationner dans les rues avoisinantes, comme le font les gens se rendant à l'UdeM pendant les jours de semaine, à la différence près que ces visiteurs viendront surtout de soir et weekends, exactement au moment où les résidents recherchent le plus le calme.

Le passage des gens revenant du restaurant ou d'un mariage tard le soir et discutant entre eux, affectera le sommeil des résidents du secteur. L'augmentation du trafic résultant des visiteurs à voiture rendra les rues moins sécuritaires pour nos enfants, pour les piétons et les cyclistes.

Ce secteur est justement choisi, par nous les résidents, pour la quiétude qu'il nous procure. Celle-ci est un vrai luxe en ville et les prix des maisons, ainsi que des évaluations municipales reflètent très bien la valeur de ce calme, en plein milieu de la ville. Changer les frontières si sensibles de cette zone de calme affectera la valeur de nos maisons et du secteur.

Merci,

Maxime Dubois